

RECTORAT

Inspection Pédagogique Régionale
Etablissements et Vie Scolaire

Réf : LR 2021

Affaire suivie par :
Thierry VINCENT
Tél : 05 94 27 22 39
Tél : 06 94 23 41 37
Mél : thierry.vincent@ac-guyane.fr

Cépérou/Troubiran, route de Baduel – BP 6011
97300 Cayenne

Cayenne, le 22 septembre 2021

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Etablissements et Vie Scolaire

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs Documentalistes
Mesdames et Messieurs les Conseillers Principaux
d'Éducation,

Lettre de rentrée

Tout d'abord je souhaite la bienvenue aux nouveaux professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation nouvellement affectés dans l'académie.

Cette rentrée 2021 prend en compte les événements exceptionnels que nous avons vécus durant l'année scolaire dernière. La période de confinement a révélé l'inventivité et l'adaptation des personnels pour maintenir le service public d'éducation et le contrat avec les élèves et les familles. La mise en place de la continuité pédagogique et la veille auprès des familles confinées ont montré votre mobilisation en faveur de la réussite des élèves. Ce constat reste d'actualité puisque la rentrée a été décalée dans notre académie et que des établissements ont momentanément fermé pour lutter contre la propagation du virus de la Covid-19.

Dans ce contexte dégradé, tout comme l'année dernière, l'accompagnement renforcé des élèves sera notre priorité en lien avec le développement de l'usage du numérique éducatif.

Cette année encore il s'agira de consolider les actions antérieures et de faire preuve de résilience face à une situation sanitaire évolutive.

Afin de venir à votre rencontre au plus vite, les premières réunions de bassin se tiendront avant les vacances de la Toussaint. Il me semble important de se retrouver pour échanger sur les conditions de reprise et de nous fixer des perspectives tant au niveau de la vie scolaire qu'en documentation.

Comme les années passées, les chargées de mission et moi-même nous vous accompagnerons, pour faire vivre les valeurs de la République, pour développer encore la démocratie scolaire, avec le concours des CVC et CVL. Le principe de Laïcité fera l'objet cette année d'une attention particulière dans les plans de formation. Je vous demande d'y être tout particulièrement attentifs.

Pour les professeurs documentalistes : tout comme l'année dernière, notre action doit s'inscrire dans la continuité de la mise en œuvre de la circulaire 2017-051 du 28-03-2017 relative aux missions des professeurs documentalistes, nous porterons notre attention sur le projet info-documentaire dans lequel l'éducation aux médias et à l'information seront prioritaires compte-tenu des usages détournés des réseaux sociaux qui prend de l'am-

pleur dans nos établissements.

Il conviendra également de poursuivre les efforts entrepris sur le développement des compétences de lecture et d'entretenir la participation aux prix littéraires comme Mang'Amazonie, BDZ'îles impulsés dans notre académie par des équipes motivées et dynamiques. Enfin, j'encourage vivement les collègues engagés dans le TraAM à poursuivre leurs efforts. En effet, leur travail a été significatif l'année dernière puisque l'académie de Guyane a été retenue au niveau national avec 4 autres académies (Rennes, Lille, Bordeaux et Nantes) pour participer aux TRaAM en documentation.

Pour les Conseillers Principaux d'Éducation : en cette période de scolarité parfois dégradée du fait de la crise sanitaire, je ne peux que rappeler la circulaire 2015-139 du 10 août 2015 relative aux missions des conseillers principaux d'éducation sur les points suivants :

- La recherche de cohérence dans la construction des parcours des élèves, parcours qui ont vocation à s'articuler dans le cadre du projet d'établissement (circulaires 2016-008 du 28 janvier 2016 relative au parcours éducatif de santé, 2016-092 relative au parcours citoyen de l'élève, 2016-114 du 10 août 2016 relative au CESC)
- L'engagement des élèves dans la vie de l'établissement : la mise en place des conseils de la vie collégienne, l'accompagnement des CVL avec l'appui du DAVL et le fonctionnement des MDL dans tous les lycées.

Il convient enfin de rappeler le rôle particulier et essentiel qu'exerceront certains collègues de l'académie, que je remercie d'ores et déjà chaleureusement pour leur implication et notamment la qualité de leur travail au profit du site académique.

Coordinateurs de bassin

Conseillers principaux d'éducation	
Gwladys ADONAI	Cayenne
Kévin FAURE	Kourou
Rodolphe GODET	Saint-Laurent du Maroni

Professeurs documentalistes	
Muriel ALPHONSE	Saint-Laurent du Maroni
Stéphanie COQUERET et Aurélie PRILLEUX	Kourou
Antoine SIGRIST	Cayenne

Chargés de missions et d'inspections

Gwladys ADONAI (CPE)

Nadira BRANINE (CPE)

Myriam ASSELIN de BEAUVILLE (DOCUMENTATION)

Coordinatrice GACS

Rita LARANCE - Bassin de Saint-Laurent du Maroni

Je remercie également l'ensemble des collègues qui ont accepté d'être tuteur de jeunes collègues ou des alternants de l'INSPE.

Enfin, j'exhorte tous les collègues concernés cette année par l'évaluation des EPLE à ne pas voir dans cet exercice une quelconque remise en cause de leurs compétences ou un questionnement sur leur savoir-faire mais comme une opportunité de progresser collectivement vers une meilleure connaissance de notre environnement professionnel au service de la réussite des élèves.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Thierry Vincent', with a large, sweeping flourish extending to the right.

Thierry VINCENT
IA-IPR EVS